



Demande de visite pour aller voir mon ami

Par **fleuredu17**, le **24/11/2012 à 10:13**

bonjour, mon ami et detenu pour 2 ans pour une affaires qu'il a eu il y a 1 an. nous somme en contact et celui ci ma demander de faire une demande de visite. mais voila a la mort de ces parents il n'a pas supporter et devenu violent envers moi, a la suite j'ai porter plainte. notre procces et au mois de fevrier. mais si je demande un droit de visite, avant le procces, quest ce que je risque? EN ET RESTER 1 AN ENSEMBLE et je peu dire que lon s'aime vraiment. il a plus que moi

Par **citoyenalpha**, le **25/11/2012 à 21:14**

Bonjour, vous n'encourez aucune sanction. Les magistrats ont l'habitude de ce genre de situation et sanctionne cependant les violences conjugales du moment qu'une plainte et un rapport médical la confirme. Restant à votre disposition

Par **fleuredu17**, le **26/11/2012 à 07:54**

le soir du drame, j'ai etais a l'hopital, car celui ci m'avais arracher une poignees de cheveux. les medecin on dit que c'etais le cuire cheveulus qui etais herrite. il y a eu que sa. donc meme si je demande un droit de visite me serra telle accorder?

Par **citoyenalpha**, le **26/11/2012 à 09:33**

le droit de visite et votre plainte n'ont strictement rien à voir.
Le droit de visite est accordé soit par un magistrat si la personne n'est pas encore condamnée, soit par le directeur de l'établissement pénitencier.
Concernant les faits de violences la condamnation est encourue vu qu'une plainte et un certificat médical ont été fournis.
Restant à votre disposition

Par **fleuredu17**, le **26/11/2012 à 09:36**

sa veu dire quoi (la condamnation est encourue)?
donc je peux faire un droit de visite ,mais est ce que j'aurai obligatoirement une (enquete de moralité)?

Par **citoyenalpha**, le **26/11/2012 à 09:44**

Bonjour
la condamnation est encourue signifie que votre "ami" risque la condamnation pour les faits de violences, les éléments quand à la réalité de l'infraction ayant été apportée.
Point d'enquête de moralité la consultation de votre casier judiciaire suffit pour les autorités pénitentiaires en fonction des raisons d'incarcération.
Restant à votre disposition

Par **fleuredu17**, le **26/11/2012 à 10:29**

donc, si j'ai bien compris je n'aurai pas d'enquete de moralité,il faut que je fournisse juste mon casier judiciaire.

Par **citoyenalpha**, le **26/11/2012 à 10:51**

bonjour
rien à fournir, l'administration pénitentiaire y a déjà accès. Il convient de déposer une demande auprès du magistrat si votre "ami" est en détention provisoire ou auprès de l'administration pénitentiaire s'il est détenu suite à condamnation.

Par **fleuredu17**, le **26/11/2012 à 10:56**

donc je fait ma demande ,et je n'aurai pas d'enquete de moralité,c'est sur ?

Par **citoyenalpha**, le **26/11/2012 à 11:48**

réponse déjà formulée

Par **fleuredu17**, le **26/11/2012** à **11:58**

quel sont les documents a fournir,pour une demande de visite.

Par **citoyenalpha**, le **26/11/2012** à **14:09**

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13960.do

Par **fleuredu17**, le **26/11/2012** à **18:55**

penser vous que la prison peu le prendre a le calmer?nil ma dit qui regretter ce geste,il avait bu et prit de la drogue dur ce soir la.rnpencez vous que notre amour serra aussi fort ?avec la distance.moi j'ai un presentiment qu 'il ce serre de moi,car a sa sortit il c'est pas ou aller en sachant qui la plus de famille et d'argents.rnje suis perdu!!!!!!!!!!

Par **citoyenalpha**, le **26/11/2012** à **20:55**

malheureusement je ne puis répondre qu'à des questions juridiquesrn rnToutefois si votre compagnon vous a battu une fois personnellement je pense qu'il y a beaucoup de chance qu'il récidive au vu de vos propos.

Par **fleuredu17**, le **27/11/2012** à **07:55**

que veu dire recidive au vu de mes propos

Par **fleuredu17**, le **27/11/2012** à **19:57**

vendredi je vais voir mon avocat et j'aprehende,quoid lui dire,que j'aime encore l'homme qui ma taper et que je communique avec lui par tel.mais j'ai peur de la reaction de mon avocat!!comment va til defendre mon procce?